

« EN TOUTE SINCÉ-
RITÉ JE PEUX DIRE QUE
DANS MA VIE PROFES-
SIONNELLE — ET J'AI
TRAVAILLÉ AUX
ÉTATS-UNIS AUSSI
BIEN QU'EN EUROPE
ET AU MOYEN-
ORIENT —, JE N'AI
JAMAIS RENCONTRÉ
UN GOUVERNEMENT
ET DES RESPONSABLES
DE L'INDUSTRIE ANI-
MÉS DE L'ESPRIT
D'ENTREPRISE COMME
CEUX DU NOUVEAU-
BRUNSWICK, AU
CANADA. »

— DENNIS WILLIAMS,
PRÉSIDENT, GENERAL ELECTRIC
CANADA

ENCOURAGER LES INVESTISSEMENTS ÉTRANGERS

Le Canada accueille à bras ouverts les investissements étrangers, qu'il s'agisse d'une multinationale voulant investir dans l'implantation d'une nouvelle usine ou d'un particulier apportant des capitaux et désirant mettre à contribution son esprit d'entreprise.

Les gouvernements fédéral et provinciaux encouragent les investissements au moyen d'un vaste réseau de programmes de développement régional. De plus, ils offrent des services d'information et de consultation ainsi que des stimulants à la R-D, à la formation, à la promotion des exportations et à d'autres activités commerciales.

MESURES D'ENCOURAGEMENT À L'INVESTISSEMENT

Pour favoriser l'investissement, le gouvernement du Canada dispose de tout un éventail de programmes qu'il offre par l'intermédiaire de divers ministères et organismes. Outre les programmes de portée nationale, les investisseurs devraient connaître les programmes régionaux suivants :

Le *ministère de la Diversification de l'économie de l'Ouest* favorise le développement économique dans l'Ouest canadien en s'y posant en défenseur et en éclairer. Il fournit une aide financière remboursable pour la réalisation de projets visant la mise au point de nouveaux produits et de nouvelles technologies, la conquête de nouveaux débouchés, le

remplacement des importations et l'amélioration de technologies sectorielles.

Le *Programme d'encouragement aux entreprises de l'Initiative fédérale du développement économique du nord de l'Ontario (FEDNOR)* a pour objectif de fournir des renseignements d'ordre commercial, des conseils et une aide financière à différents secteurs, dont ceux de la fabrication et de la transformation, du tourisme et de la petite entreprise, ainsi qu'à certaines entreprises tertiaires. Une aide est offerte pour la construction, l'agrandissement ou la modernisation d'installations, l'exécution d'études de marché et la promotion des ventes, et la mise au point de produits ou l'innovation.

L'*Agence de promotion économique du Canada atlantique (APECA)* offre une aide à la création, l'expansion et la promotion des petites et moyennes entreprises dans la région de l'Atlantique. Les secteurs admissibles comprennent les industries de fabrication et de transformation, l'industrie des services aux entreprises, les établissements commerciaux de R-D, l'industrie minière, le tourisme et l'aquiculture.

L'*Entente auxiliaire Canada-Québec sur le développement régional*, dont la mise en œuvre relève du ministère de l'Industrie, prévoit la mise sur pied de programmes dans les régions centrales du Québec ainsi que dans les régions riches en ressources naturelles du nord de la province. Ces programmes aident les entreprises de fabrication et de transformation à améliorer leur position concurrentielle sur le marché intérieur aussi

